

**DEPARTEMENT DE LA DROME**

**COMMUNE D'ALLAN**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 08 avril 2025**

Nombre de membres afférents : 18  
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15  
Date de la Convocation : 31/03/2025  
Date d'affichage :

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE - Mylène DELORME - Laure DUCHAMP - David MAGNET - Marilyn MOUTET - Aurèlie SYLVESTRE - Patrice TETARD - Nathalie MARECHAL - Christophe GRANGER - Daniel PEYROL - Joël MALIGNIER - GAUTHIER Laurent -Jean- Luc MONTAGNER - Céline POIRRIER

Excusés : Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS- Véronique AUGIZEAU

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2025-026 : Modification du recouvrement de la recette des ventes de concession dans le budget communal**

Vu la délibération 2016-002 de la commune prévoyant le versement des 2/3 du produit des concessions funéraires au profit du budget CCAS.

Monsieur le Maire précise que les dispositions prévues dans la délibération ci-dessus nommée complexifie l'encaissement de la recette et propose alors de revenir sur cette disposition en prévoyant un encaissement total sur le budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ARPOUVE** le principe du versement des produits des concessions du cimetière au profit exclusif du budget communal
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au chapitre 70
- **CHARGE** Monsieur le maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble au moyen de l'application informatique Télérecours accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département, de sa notification et de sa publication.

*POUR : 15*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 0*

**Mylène DELORME**

Secrétaire de séance



**Yves COURBIS,**

Maire

